

Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies et auprès des institutions spécialisées à Genève

|  |
| --- |
| **WG UPR 25 – Hongrie*****Intervention de la Belgique***Date : 4 mai 2016 |

**Monsieur le Président,**

La Belgique remercie la Hongrie, le Haut-commissariat aux droits de l’homme et les différents acteurs de la société civile, pour les rapports et contributions qu’ils ont préparé dans le cadre de cet examen périodique universel.

La Belgique félicite la Hongrie pour certaines actions entreprises au cours de ces dernières années, par exemple l’inclusion dans sa législation nationale d’une définition de la discrimination basée sur le genre, en ligne avec la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes, conformément une recommandation que la Belgique avait formulée lors du premier EPU.

Cependant, nous constatons que plusieurs rapports mentionnent qu’il existe toujours une attitude patriarcale et des stéréotypes persistent dans la société hongroise.

Pour cette raison, ma délégation souhaiterait formuler deux recommandations concernant les droits des femmes, demandant aux autorités hongroises de

**R1**. Prendre davantage de mesures pour réduire l’inégalité entre les sexes et sensibiliser la population à cet égard et de s’assurer que ces mesures soient efficacement implémentées.

**R2**. Ratifier la Convention du Conseil de l’Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l’égard des femmes et la violence domestique.

Concernant la politique d’intégration des Roms, la Belgique souhaiterait recommander aux autorités hongroises de

**R3**. Prendre des mesures pour éliminer toute discrimination et ségrégation des enfants Roms dans l’éducation.

Concernant la coopération avec les ONGs, la Belgique voudrait exprimer sa préoccupation quant aux changements législatifs et aux propositions de lois sur l’acquisition d’informations qui compliquent le travail des ONG. La Belgique appelle le Gouvernement hongrois à faciliter l’accès à l’information des ONG.

**Je vous remercie Monsieur le Président.**